

Le 01/09/2015 .

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mercredi 09/09/2015 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

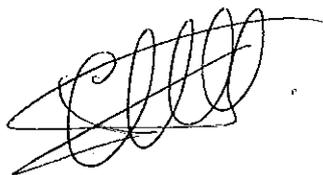
01. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12/08/2015 ;
02. CPAS - Comptes annuels de l'exercice 2014 – approbation ;
03. Budget CPAS 2015 - Modification budgétaire n°2- approbation ;
04. Commune - Comptes annuels de l'exercice 2014 – approbation ;
05. Budget Communal 2015 - Modification budgétaire n°2 - approbation ;
06. INTRADEL – Taxation des intercommunales à l'impôt des sociétés - principe de substitution ;
07. Marché public - Financement des dépenses extraordinaires 2015 – Répétition de services similaires ;
08. Marché public – Promenade du Geer -Tronçon Manil - Hollogne Centre + entretien et réparation du sentier existant - approbation travaux supplémentaires ;
09. Marché public – réalisation d'un cheminement lent Boëlhe Geer– approbation des conditions et du mode de passation ;
10. Marché public – achat d'un nettoyeur haute pression - approbation des conditions et du mode de passation ;
11. Fabrique d'église de Boëlhe - budget 2016 – approbation ;
12. Fabrique d'église d'Hollogne - budget 2016 – approbation ;
13. Fabrique d'église d'Omal - budget 2016 – approbation ;

Séance huis clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignation.
02. Comptabilité communale – avis du Directeur Financier

Par le Collège,

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,

